

le 29 mai 2002

Le vingt neuf mai deux mil deux, le conseil municipal, régulièrement convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Raymond BORDERON, Maire

Présents : R BORDERON - Mme R CREPINSEK - L PHELIPPEN - Mme J HOCQUET
J FAZIERE - M ROSSIGNOL

Absents excusés : F ALLARY - A FERRET

Non excusés : G JOSEPH - B BOURREAU - B BOUCHET

Monsieur Joël FAZIERE a été élu secrétaire

ORDRE DU JOUR : modifications des statuts de la Communauté de Communes d'Horte et Lavalette

La communauté de communes d'Horte et Lavalette, par délibération du 13 mars 2002 a modifié ses statuts.

Monsieur Le Maire donne lecture des modifications des statuts de la Communauté de Communes et principalement les articles 5, 6 et 7.

Où et exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité approuve les modifications des statuts de la Communauté de Communes d'Horte et Lavalette qui sont annexées à la présente délibération.

ORDRE DU JOUR : Révision des loyers au 01 juillet 2002

A l'unanimité le conseil municipal décide d'appliquer l'augmentation de + 3,57 % sur le loyer du logement de l'ancienne école au 01.07.2002.

Le loyer mensuel sera de 282.62 € au 01.07.2002.

Travaux salle polyvalente : coupure d'électricité.

M. le Maire informe l'assemblée que l'EDF a effectué des mesures en présence de l'entreprise DELAGE de Feuillade, installateur.

Il en résulte :

- Pour EDF : la puissance est suffisante
- Pour l'entreprise DELAGE : une répartition des phases s'impose, par délestage, et modification de commandes d'éclairage - de devis d'éclair à 733,57 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil à l'unanimité charge M. le Maire de signer le devis au plus tôt.

Travaux voirie : proposition d'acquisition d'embois à froid par M. le Maire pour boucher les trous. Les membres présents décident de reporter la décision.

Façonnage des Voies Communales : le conseil donne pouvoir à M. le Maire



pour l'exécution du fauchage des Voies Communales au plus vite.

Dans la discussion, l'acquisition d'un tracteur avec équipement est évoquée.

Presbytère : Il a été infamé qu'il n'a pas eu de réponse des Pits de France. Par contre il confirme qu'il a fait nettoyer le jardin du presbytère, devant le parking de la discothèque par l'agent d'entretien, et que ce dernier continuera à l'entretenir sur son temps de travail.

Est signé les membres présents.

[Signature]
[Signature]